

CHOIX HEBERGEMENT / RESTAURATION

- ☐ Externe
 - ☐ Demi-pensionnaire 4J : 28 euros/semaine
 - ☐ Interne 3 nuits
 - ☐ Interne 4 nuits
- Pour accéder à l'internat, les internes doivent avoir un minimum de 105 € crédités sur leur carte. Le montant non utilisé en fin d'année sera remboursé sur demande.**

Tout changement de qualité doit faire l'objet, au préalable, d'une demande écrite des parents ou de l'apprenti majeur.

Tout repas et toute nuitée prévus seront facturés, y compris en cas d'absence (hors absences légales).

L'internat est ouvert du lundi soir au jeudi soir. Le self est ouvert du lundi midi au jeudi soir.

Pas de self le vendredi midi.

Les tarifs Restauration/Hébergement au 1^{er} septembre 2026 :

- Prix d'une nuitée à l'internat :
9 € la nuitée (chambre de 4 pers. pour les mineurs)
12 € la nuitée (chambre de 1 ou 2 pers. uniquement réservée aux majeurs).
Il n'y a pas d'accueil possible le dimanche soir.
Les internes sont tenus de fournir leur propre linge de lit (drap-housse, drap plat et taie d'oreiller) adapté à un lit de 90 × 190 cm. En cas d'oubli ou d'absence de linge de lit, un kit de draps sera facturé 5 €.
- Prix d'un repas : le prix du repas est de 7 euros (entrée, plat, dessert).
- Prix de la carte de self et cotisation Foyer : La carte Self est au prix de 5 euros et sera débitée sur le solde. En cas de perte ou d'oublis récurrents, une nouvelle carte sera fournie au même tarif. La cotisation au foyer est obligatoire pour participer aux sorties, activités et achats destinés aux apprentis; elle est fixée à 3 euros pour les demi-pensionnaires et à 8 euros pour les internes.

Tout repas et toute nuitée prévus seront facturés, y compris en cas d'absence (hors absences légales).

Le paiement s'effectue par chèque, espèce ou virement à nous faire parvenir 8 jours avant le début du stage en précisant nom, prénom, groupe. *Ci-dessous un RIB du CFA pour les paiements par virement :*

13 VENTS EC INT METIERS COMP LIM
IBAN FR76 3000 3028 1000 0507 3951 266
BIC SOGEFRPP

Chaque apprenant dispose d'un badge valable tout au long de la formation qui lui sera remis le jour de la rentrée. Il est personnel et doit être obligatoirement présenté à chaque passage. Il est obligatoire de créditer le badge à avant chaque début de stage. Les découverts ne sont pas autorisés.

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de bien vouloir prendre contact avec le service comptabilité ou le service éducatif.